

Procès-Verbal

Séance du 10 Avril 2024

L' an 2024 et le 10 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de M. DEPOISSON Emmanuel, Maire.

Présents : M. DEPOISSON Emmanuel, Maire, Mmes : AUBERTIN Agnès, THEVENOT-LABBE Audrey, MM : BARBIER Didier, DEPAILLAT Dominique, HUGUENY Thierry, PERREAU Manuel

Absent : Absent(s) ayant donné procuration : MM : GOBILLOT Loïc à M. PERREAU Manuel, MARCAND Philippe à M. DEPAILLAT Dominique

Invité(e)(s): Invité(s) :Mme GRAILLOT Sophie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 7

Date de la convocation : 05/04/2024

Date d'affichage : 05/04/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de la Haute-Marne le :
et publication ou notification faite le même jour.

A été nommé(e) secrétaire : Mme THEVENOT-LABBE Audrey

SOMMAIRE

- 1. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 - DEL2024_008**
- 2. VOTE DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2023 - DEL2024_009**
- 3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS DIRECTES - DEL2024_010**
- 4. AFFECTATION DU RESULTAT - DEL2024_011**
- 5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - DEL2024_012**
- 6. AVIS PROJET METHANISEUR CHOIGNES - DEL2024_013**
- 7. QUESTIONS DIVERSES**

Le PV de la dernière séance, n'ayant reçu aucune remarque, est validé à l'unanimité des membres présents.

1. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 -réf : DEL2024_008

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte de Gestion 2023 du receveur municipal, vote et accepte ce dernier, présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 186 249,26 €
Recettes : 300 928,77 €
Résultat d'exercice : 114 679,51 €
Excédent antérieur reporté : 408 191,06 €
Affectation à l'investissement 2023 : 95 511,23 €
Résultat de clôture : 427 359,34 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 65 672,41 €
Recettes : 136 538,02 €
Résultat d'exercice : 70 865,61 €
Déficit antérieur reporté : - 95 511,23 €
Résultat de clôture : - 24 645,62 €

Résultat global de clôture 2023 : 402 713,72 €

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

2. VOTE DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2023 -réf : DEL2024_009

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2023, présenté par M. HUGUENY Thierry, 1er adjoint, conforme au Compte de Gestion du receveur, vote et accepte ce dernier à l'unanimité comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 186 249,26 €
Recettes : 300 928,77 €
Résultat d'exercice : 114 679,51 €
Excédent antérieur reporté : 408 191,06 €
Affectation à l'investissement 2023 : 95 511,23 €
Résultat de clôture : 427 359,34 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 65 672,41 €
Recettes : 136 538,02 €
Résultat d'exercice : 70 865,61 €
Déficit antérieur reporté : - 95 511,23 €
Résultat de clôture : - 24 645,62 €

Résultat global de clôture 2023 : 402 713,72 €

Le Maire est sorti de la salle avant le vote.

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstention : 1)

3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS DIRECTES -réf : DEL2024_010

Le conseil municipal , après délibération, décide de maintenir encore pour cette année les taux de référence des contributions directes.

Les taux restent donc comme suit :

- TFB : 39,94%
- TFNB : 24,80%
- TH : 18,24%
- CFE : 16.22%

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

4. AFFECTATION DU RESULTAT -réf : DEL2024_011

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Constatant que ledit compte présente un excédent cumulé d'exploitation de **427 359,34 €** ainsi déterminé :

Fonctionnement :

- Résultat antérieur reporté : 408 191,06 €
- Affectation à la section d'investissement (1068) : 95 511,23 €
- Résultat de l'exercice : 114 679,51 €
- Excédent cumulé au 31 décembre 2023 : **427 359,34 €**

Investissement :

- Résultat antérieur reporté : - 95 511,23 €
- Résultat de l'exercice : 70 865,61 €
- déficit cumulé au 31 décembre 2023 : - **24 645,62 €**

- Restes à réaliser en Dépenses : **0 €**

- Restes à réaliser en Recettes : **0 €**

En décide l'affectation suivante :

- au besoin de financement de la section d'investissement (1068) : 24 645,62 €
- en affectation complémentaire en réserve (1068) : 160 000,00 €
soit un total au compte 1068 de : **184 645,62 €**

- reliquat à reprendre au budget 2024 (002) : **242 713,72 €** d'excédent d'exploitation net.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 -réf : DEL2024_012

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le budget primitif 2024, vote et accepte ce dernier, à l'unanimité, équilibré à **596 608,90 €** en section de fonctionnement et **373 971,88 €** en section d'investissement.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

6. AVIS PROJET METHANISEUR CHOIGNES - réf : DEL2024_013

Après une grande discussion sur le sujet, le conseil municipal, après délibération, donne un avis DEFAVORABLE au projet de methaniseur XXL sur la commune de Choignes.

A la majorité (Pour : 0 Contre : 8 Abstention : 1 (M. HUGUENY))

7. QUESTIONS DIVERSES :

***TRAVAUX SALLE DES POMPES**

Les travaux ont commencés.

***TRAVAUX EGLISE**

L'éclairage a été refait complètement.

L'entreprise chargée de changer le plancher du clocher doit intervenir demain.

Il faudra ensuite voir assez rapidement pour reboucher les trous qui permettent aux volatiles de rentrer dans le clocher et faire intervenir l'association DEFIS pour le nettoyage.

***ECLAIRAGE MAIRIE**

Les bornes lumineuses qui se trouvent devant la Mairie vont être enlevées car elles sont détériorées. Une solution pour mettre un éclairage en façade avec détecteur va être étudié.

***REPAS DES AINES**

Le bilan est très positif, très bonne ambiance et les convives étaient ravis.

Un grand merci aux élus présents et à leur conjoint pour avoir assuré le service, le rangement et le nettoyage .

***CHASSE AUX OEUFES**

Cette année, 16 enfants et 8 adultes étaient présents ; ce qui est finalement peu par rapport au nombre d'enfants présents dans la commune. Mais malgré tout, très bonne ambiance.

***ETANG**

Beaucoup ont pu remarquer que l'eau de l'étang était devenue toute blanche... très certainement à cause des tas de gravillons en calcaire blanc stockés pour l'aménagement de l'aire de jeu. Les fortes pluies de ces derniers jours ont tout lavé. Tout devrait rentrer dans l'ordre rapidement.

***VENTE DE BOIS SUR PIED**

Vu le temps catastrophique de ces dernières semaines, le délai pour le façonnage et l'empilage est repoussé jusqu'au 30 avril.

Séance levée à: 22:00



Le Maire

Emmanuel DEPOISSON

En mairie, le 05/06/2024

Secrétaire de séance

MmeTHEVENOT-LABBE
Audrey